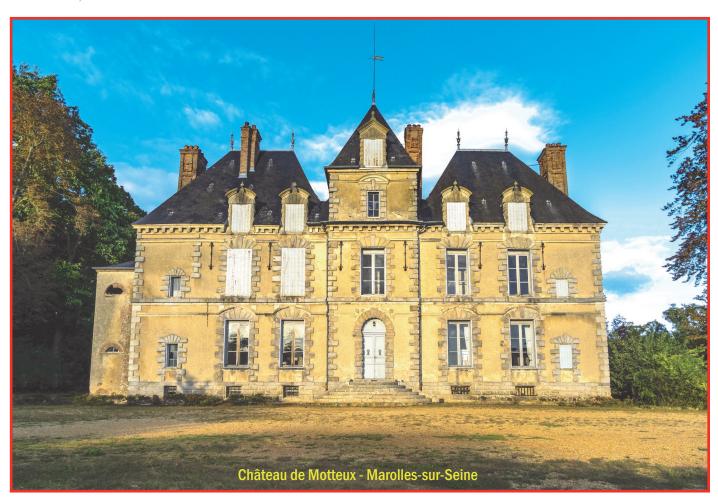
MAROL'INFOS

Octobre 2017, n°143



Le mot du Maire

Le Château de Motteux est, à coup sûr, le plus beau fleuron du patrimoine communal. Son histoire et celle des seigneurs de Marolles qui s'y sont succédés, ont été brillamment présentées sur place par la commission du patrimoine lors des journées du patrimoine.

Nous nous réjouissons de ce que le nouveau propriétaire souhaite le rénover pour en faire un haut lieu de réception et de gastronomie.

Mais notre patrimoine qui fait le charme de notre village comprend aussi l'environnement, le cadre de vie. Celui-ci est souvent mis à rude épreuve par ce que l'on appelle les «incivilités» mais qui sont, en fait, l'indifférence, la négligence, voire l'intention de nuire.

Pour l'illustrer : les propos d'un jeune stagiaire embauché cet été pour aider le service technique et qui s'est dit «sidéré» par l'importance des déchets de toutes sortes ramassés dans l'espace public chaque semaine.

Conserver un cadre de vie agréable doit être l'affaire de chacune et de chacun d'entre nous.

Conseil du 30 juin 2017



Election des délégués des conseils municipaux ainsi que leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Vu le décret n°2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Vu la circulaire NOR/ INTA/INTA1717222C

Composition du bureau électoral :

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les 2 membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et les 2 membres présents les plus jeunes. Il s'agit respectivement de Jean-Yves Lechner et Jacques Loret et de Véronique Laurié et Julien Poireau.

Election des délégués :

Une liste déposée. Composition de la liste : «Bien vivre à Marolles» 5 délégués

Philippe LEVEQUE
Françoise HENNEQUIN
Jean-Yves LECHNER
Danielle JAMBON
Frédéric FONTAINE

3 suppléants

Marie-Rose TASSEL
Jean-Pierre PAVIOT

Michèle HONDERLIK

M. le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Après l'enregistrement des candidatures, il est procédé au vote. Après le dépouillement, les résultats obtenus sont les suivants :

16 suffrages exprimés

La liste « Bien vivre à Marolles » a obtenu 16 voix.

Prochain conseil municipal le 6 juillet 2017

Conseil du 6 juillet 2017



Les membres présents votent et approuvent à l'unanimité :

1. - Révision du PLU: débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Considérant la délibération du 15 décembre 2016 prescrivant la révision du PLU, le Maire informe de la nécessité de débattre sur le projet d'aménagement et de dévelop-

pement durables (PADD).

Le PADD fixe les orientations générales en matière d'aménagement, d'équipement, d'habitat et de déplacements. Le Maire expose ainsi les 3 axes du PADD qui, après débat, sont validés.

Axe 1:

Affirmer le rôle de la commune à l'échelle locale et développer

son positionnement au niveau régional et national.

Axe 2:

Poursuivre une croissance démographique modérée, tout en préservant le cadre de vie et en renforçant les équipements.

Axe 3:

Préserver et mettre en valeur la richesse naturelle et agricole du territoire.

Page 2 Marol'infos

Conseil du 6 juillet 2017 (suite)

2. - Vente de 3 jeux d'armoires :

Le Maire rappelle que le club de roller-Hockey d'Epinal à Chavelot (88150) avait racheté le sol du terrain de roller pour la somme de 6 000€, à travers la délibération 2016-65.

Il informe également qu'il convient de délibérer afin d'acter la cession des 3 jeux d'armoires pour la somme de 100€.

3. - Ouestion diverse:

Le maire annonce que le partenariat avec « Initiative 77 » a débuté comme prévu en appui des services techniques pour l'entretien du cimetière et de la voirie.

> Prochain conseil municipal le 28 septembre 2017



Policier municipal

Depuis le 1er septembre 2017, la commune s'est dotée des services d'un POLICIER MUNICIPAL.

Il est difficile de succéder à une personnalité telle que Gérard Honderlick qui était connu de tous. Il était la mémoire de la commune et le territoire communal, en termes de faune et de flore, n'avait aucun secret pour lui.

La commune a évolué, les besoins ont changé, les comportements se sont transformés, aussi, il nous est apparu plus judicieux d'embaucher un policier municipal capable d'assurer la sécurité de la population et de faire respecter les règles de conduite.

La municipalité a retenu la candidature de :

Jérémy HORENT



Homme expérimenté et dynamique «quadra», habitant avec sa famille dans la région, gendarme puis gardien de la paix depuis 2010, il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en mathématiques appliquées et calculs scientifiques.

Ses fonctions de policier municipal et ses objectifs sont :

- Missions de prévention, de sécurité et de salubrité publiques.
- Constater et sanctionner les infractions.

- Participer à la vie administrative de la collectivité.
- Appliquer la règlementation funéraire et être le référent du cimetière.
- Assurer la diffusion des arrêtés municipaux et des actes officiels.
- Acquérir une bonne connaissance de la population et du terrain.
- Veiller à la protection de l'environnement.
- Maintenir le lien social en milieu rural.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Vous devrez vous munir d'une pièce d'identité <u>récente</u> prouvant votre nationalité française et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Octobre 2017, n°143 Page 3

Arrivée d'un nouveau médecin



A partir du 3 novembre prochain, le Docteur ITSMAIL, généraliste, exercera ses fonctions au sein du cabinet médical situé 21 bis Grande rue à Marolles.

Les consultations auront lieu les :

◆ Lundi et Mercredi
 ◇ De 10h30 à 12h
 ◇ De 14h30 à 19h30

- Mardi♦ De 14h30 à 19h30
- ♦ Vendredi
 - ♦ De 11h30 à 13h
 - ♦ De 14h30 à 19h30
- ◆ Samedi
 - ◊ De 9h00 à 12h00

Fermé le jeudi.

Pour prendre rendezvous, s'adresser au secrétariat auprès de Catherine Templier selon les horaires suivants :

- Lundi et Mercredi♦ De 8h00 à 10h30
- Mardi et Jeudi♦ De 8h00 à 12h00

2 01 64 31 00 00



3ème TBI à l'école élémentaire



Pendant les vacances scolaires, un nouveau Tableau Blanc Interactif (TBI) a été installé par le service technique dans une 3ème classe de l'école élémentaire.

Il s'agit d'un tableau sur lequel il est possible d'afficher l'écran d'un ordinateur et le contrôler directement du tableau à l'aide d'un crayon-souris.

C'est un outil pédagogique fantastique et le but est d'en équiper progressivement toutes les classes.

Divers travaux importants sur notre commune



La 2ème tranche de la réfection des trottoirs et la création de stationnements supplémentaires ainsi que l'enrobage de la rue du stade ont été achevés.

Ces travaux ont été entièrement financés par la Communauté de Communes du Pays de Montereau.



Le terrassement du futur lotissement locatif situé rue des Gravelins a démarré début septembre.

La livraison de ces logements est toujours prévue pour le mois de septembre 2018.



Le département de Seine-et-Marne crée une station de co-voiturage au péage de l'autoroute A5 pour un montant de 110 000 €.
Il y aura :

- ◆ 33 places de stationnement pour les véhicules légers
- ♦ 4 box pour les vélos
- ◆ 1 espace d'attente pour les piétons

Page 4 Marol'infos

Zéro pesticide dans les collectivités

Depuis le 1er janvier 2017, le recours aux produits chimiques pour entretenir les espaces communaux est proscrit.

Aujourd'hui, l'interdiction totale des désherbants chimiques impose l'utilisation d'autres techniques.

Après avoir étudié les différentes possibilités pour désherber autrement, le service technique de Marolles a opté pour l'achat de deux débroussailleuses et d'un désherbeur à rayons infrarouges pour un montant total de 6 990€ HT.



Ces achats ont pu être réalisés grâce à la subvention de 3 495€ HT octroyée par l'agence de l'eau Seine Normandie.





Offre d'emploi : Manutentionnaire découpeur

L'entreprise GEPACK Europe, spécialisée dans le film et les barquettes alimentaires, s'installe sur la ZAC de Saint-Donain.

Ce métier est accessible à partir d'un CAP/BEP en magasinage, emballage professionnel, distribution, vente.

Il est également accessible sans diplôme mais avec une expérience professionnelle.

Ce travail se déroule au sein d'un entrepôt, en équipe et en position debout permanente. Vous pouvez soumettre votre candidature à :

Rozenn GUIVARC'H Responsable Administrative et Comptable



rozenn.guivarch@gepack.fr



Portage des repas à domicile

La maison Depreytère propose à tous un service de portage de repas (midi et/ou soir) à domicile. Elle s'adapte à toute demande de régimes alimentaires.

Chaque repas comprend 1 entrée (soupe le soir), 1 plat, 1 fromage, 1 dessert (fruit ou pâtisserie) et pain (cf photo plateau) au prix de 10,95€ le repas du midi ou 14,80€ les repas de la journée, livraison comprise.

Vous pouvez choisir le nombre de repas et les jours qui vous conviennent.

Vous pouvez aussi prendre connaissance du menu de la semaine suivante à la fin de chaque semaine.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :

Mme Peuvrier

2 01.64.45.80.60





 Octobre 2017, n° 143
 Page 5

Conformité des bâtiments communaux

Procedures de vérification des ERP (établissements recevant du public).

1) Etude de dossier

A l'occasion d'une demande de permis de construire

A l'occasion d'une demande d'autorisation de travaux

Uétude est faite sur dossier par un préventionniste et rapportée en prénière pour la commission de sécurite qui donners un avis final

Comme chaque année, la période estivale est mise à profit par les services techniques pour la rénovation et les travaux des bâtiments communaux, vous avez pu le constater çà et là.

Elle est aussi consacrée, tous les 5 ans, aux vérifications des Etablissements Recevant du Public par le S.D.I.S. (pompiers).

Le groupe de visite de la commission de l'arrondissement pour la sécurité et l'accessibilité de Provins s'est rendu à Marolles le jeudi 3 août pour examiner la salle des fêtes, le gymnase, l'école maternelle et la cantine.

Le but de cette visite était de contrôler la conformité des bâtiments en matière d'incendie et de mouvements de panique.

Suite aux différents dossiers remis aux autorités et à la visite sur place, la commission a remis un avis favorable pour l'ensemble des bâtiments, avec une mention spéciale pour le système d'alarme de sécurisation mis en place dans les classes des écoles maternelle et primaire.

En effet, profitant des vacances d'été, nous avons installé un système d'alarme de sécurisation des écoles pour répondre aux nouvelles règlementations.

Les établissements scolaires peuvent être confrontés à des accidents majeurs d'origine naturelle (tempête, inondation, séisme,...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité), ou des situations particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats,...).

Il a donc été mis en place le Plan Particulier de Mise en Sécurité.

La commune, sensible à ces évènements, a mis à disposition un système d'utilisation simple (radiocommande) et complètement indépendant du système incendie. Il ne reste désormais qu'à le tester lors des exercices pour que les enfants reconnaissent les sons des différentes alertes.

Pour parfaire cet ensemble sécuritaire, le dossier de vidéo protection va être déposé auprès des instances dans l'attente d'obtention de subventions nous permettant de réaliser, après acceptation, ce projet.

Franc succès pour les journées du patrimoine à Motteux

C'est le samedi 16 septembre et le dimanche 17 septembre 2017 après-midi qu'un public nombreux et intéressé s'est déplacé pour visiter le domaine de Motteux.

69 personnes le samedi et 124 le dimanche ont pu découvrir avec le parcours photographique installé le long des communs, les importants travaux réalisés pour mettre hors d'eau les bâtiments et leur rendre leur prestance d'antan après la tempête de 1999.

Les visiteurs ont ensuite pu découvrir le château, son histoire, celle de la seigneurie de Marolles et des familles ayant résidé dans ces lieux de 1661 à 2016, avant d'admirer les plafonds peints du grand salon et, en repartant, l'escalier en fer à cheval de la façade Est. Un bon cru 2017 qui a permis à de nombreux habitants du village et, plus généralement de Seine-et-Marne, de découvrir ce fleuron du patrimoine marollais.



Alarme école



Page 6 Marol'infos

Rentrée scolaire 2017/2018

Ecole maternelle: 125 élèves inscrits

| PS FINOT Valérie | PS/MS HERMAND Corinne | MS VAN ROSSEM Michèle | MS/GS HUREAU Annie | GS TRUKAN Roselyne |
|---------------------|--------------------------|-----------------------------|-----------------------|-----------------------|
| 23 | 25 : 18 PS 7 MS | 26 | 25 : 7 MS 19 GS | 26 |

BALLOY = 1 BARBEY = 4 COURCELLES = 3 FONTAINE FOURCHES = 1 GRAVON = 1 MAROLLES = 92

MISY = 26 MONTEREAU = 1 PAILLY = 1 MOUSSEAUX LES BRAY = 1 ST GERMAIN LAVAL = 1



De gauche à droite :

Annie Hureau (MS/GS) nouvelle collègue, Roselyne Trukan (GS), Valérie Finot (PS), Michèle Van Rossem (MS) et Corinne

Hermand (PS/MS)



De gauche à droite :

Valérie Morel, Nelly Hardy, Christine Guérard et Sabrina Honderlik

Ecole élémentaire : 146 élèves inscrits

| CP BONNET Murielle | CP/CE1 GATEAU Isabelle | CE1/CE2 VILAS Maria- Manuela | CE2/CM1 BESOMBES Karine | CM1/CM2 GATEAU Didier | CM2 CATTAERT- GALLAND Christelle | |
|--|------------------------------|------------------------------------|-------------------------|--------------------------|----------------------------------|--|
| 24 | 23 = 6 CP | 24 = 11 CE1 | 25 : 18 CE2 | 24:19 CM1 | 26 | |
| | 17 CE1 | 13 CE2 | 7 CM1 | 5 CM2 | | |
| BARBEY = 6 COURCELLES = 9 MAROLLES = 128 MISY = 2 ST GERMAIN LAVAL = 1 | | | | | | |

Octobre 2017, n° 143



Email sur pierre de Volvic

Classe de découverte à Tauves



Du 12 au 16 juin 2017, les élèves des classes de CM2 de Madame Cattaert-Galland et de CM1/CM2 de Monsieur Gateau sont partis en voyage en Auvergne. Logés à Tauves, petit village situé au cœur du Parc des volcans d'Auvergne, nos écoliers se sont familiarisés au volcanisme en participant à une journée de découverte des volcans de la Chaîne des Puys et en se rendant à Vulcania.

Ils ont aussi découvert la vie d'avant en Auvergne, en revêtant la tenue des écoliers d'autrefois lors de la visite du musée de l'école rurale, en écoutant lors d'une scénographie contée les joies et les peines de Toinette, paysanne du 19e siècle, et en pénétrant, à la Maison de la Pierre, au cœur d'une coulée de lave exploitée dès le 13e siècle par les hommes.

Tous nos grands écoliers sont revenus ravis!



Toucher par les élèves de la plus vieille météorite



Projection d'un film sur un siège dynamique



Page 8 Marol'infos



Côté «garçons» dans une classe à l'ancienne



Même classe mais côté «filles»



Découverte de la chaine volcanique



Restauration dans le centre d'hébergement



Départ en randonnée



Moment tant attendu! La BOUM!!

Octobre 2017, n° 143 Page 9

Sports et Culture repartent pour une nouvelle saison





Le Forum Associatif du dimanche 10 septembre. organisé par l'A.S. Marolles, qui y avait convié ses 11 sections ainsi que les autres associations de la commune, a été une fois de plus une occasion offerte aux marollais et aux habitants des communes environnantes de découvrir les très nombreuses activités sportives et culturelles proposées pour la saison 2017-2018. Tous les bénévoles ont été ravis d'y accueillir un public familial venu rechercher des informa-

Pas moins de 16 stands et 22 activités ont ainsi été présentés aux plus petits comme aux plus grands dans notre splendide gymnase qui, cette

tions ou s'y inscrire.

année, avait à nouveau le privilège de recevoir Radio Oxygène pour couvrir cet évènement.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la mise en place ce forum, montrant encore une fois que, tous ensemble, à Marolles/Seine, nous pouvons organiser de très belles manifestations.

L'A.S. Marolles donne rendez vous aux enfants de 5 à 11 ans pour son prochain stage multisports qui aura lieu lors des vacances scolaires du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre, dates tenant compte de la fermeture du gymnase du 23 au 29 octobre pour des travaux de réfection du sol.

Vous souhaitez connaitre vos droits?

Un clic sur le site mes-aides.gouv.fr et vous pouvez évaluer en quelques minutes vos droits sur 24 prestations sociales dont 15 nationales et 9 locales (minima sociaux, prime d'activité, prestations maladie, prestations familiales, aides au logement, bourses de l'éducation nationale, tarifs sociaux de l'énergie...).

Un simulateur vous permettra d'accéder aux informations sur les démarches à suivre pour accéder aux droits.

Agenda

◆Samedi 18 novembre à 20 h : Repas dansant animé par Night & Day sur le thème Cinéma Black & White Organisé par le Comité des Fêtes à la salle des Fêtes.

Réservez dès à présent au 06 74 13 88 17

◆ Dimanche 3 décembre de 10h à 18h : Marché de Noël

Organisé par le Comité des Fêtes à la Maison pour Tous.

◆ Samedi 16 décembre à 20h30 : Soirée GOSPEL

Organisée par Marolles en scène au Foyer rural. Réservez déjà votre soirée au 06 21 48 07 73

Page 10 Marol'infos

Fête des voisins

Les marollais de la route de Bray se sont réunis le 22 juillet 2017 afin de vivre le temps d'une soirée "la fête des voisins".

Tous solidaires pour la préparation de cette fête, nous avons partagé un délicieux buffet préparé par chacun d'entre nous.

Un beau moment de convivialité..... une agréable ambiance.

Bien sûr on recommence l'année prochaine!!



Belote organisée par le Comité des Fêtes



Le dimanche 24 septembre, 12 équipes s'affrontaient lors du sympathique concours de belote.



Le 1er prix a été décerné à Thérèse et Jean Gomes. Raymonde Verley a gagné son mètre de boudin!

Association «Marolles en scène»







Octobre 2017, n° 143 Page 11



ÉTAT - CIVIL

NAISSANCES

Raïden COUSSANTIEN né le 21 juillet 2017 Manny PRIFUGARD né le 24 juillet 2017



MARIAGES

29 juillet



Emilie MARTEL et Jérémy NISSEFORT

26 août



Sylvie BOUVIER et Didier MATHIEU

26 août



Ahikanga ATSEBI et Franky LUSSIEZ

26 août



Mériem BENHAMED et Sofiane BELASRI

2 septembre



Anne-Sophie DULON et Rémy TASSERY

9 septembre



Elsa CLAVERIE et Nicolas MARCHAND

DÉCÈS



Emmanuel LARISSE décédé le 5 juillet 2017 dans sa 95^{ème} année Paulette GODIN décédée le 16 août 2017 dans sa 103^{ème} année